

Alexandre Juving-Brunet placé en détention provisoire



[Source : France Bleu Provence]

Par Sophie Glotin

Il a voulu créer sa propre monnaie pour « sauver la France ». Alexandre Juving-Brunet, figure des milieux complotistes, a été mis en examen pour escroquerie en bande organisée. Il a été placé en détention provisoire à la prison de La Farlède (Var) en fin de semaine dernière.



Alexandre Juving-Brunet, 40 ans, ancien capitaine de gendarmerie, a également tenté de se présenter à l'élection présidentielle.

© Maxppp – PHOTOPQR/L'ALSACE/MAXPPP

Alexandre Juving-Brunet, figure des milieux complotistes et meneur lors des rassemblements anti-vaccins de l'été 2021 à Toulon (Var), a été mis en examen pour escroquerie en bande organisée. Il est écroué depuis le vendredi 25 novembre 2022 au centre pénitentiaire de La Farlède a appris France Bleu Provence auprès de sources judiciaires. Cet ancien capitaine de gendarmerie a créé dans le courant de l'été le Franc Libre, « *monnaie de la résilience et de la résistance* ». Il nie toute tentative d'escroquerie.

Persuadé que le système monétaire actuel va s'écrouler et pour tenter de « sauver la France », Alexandre Juving-Brunet a créé une monnaie numérique : le Franc Libre sur la base de change 1 Franc Libre = 1 euro. Plus de 4.000 personnes ont souscrit au projet en échangeant plus d'1,3 million d'euros en Francs Libres selon le site internet dédié à la monnaie.

[Il ne s'agit pas d'une monnaie « numérique », mais tangible.

Voir :

LA MINUTE DE RICARDO – LE FRANC LIBRE : Questions/Réponses

Les Francs Libres sont prêts

Quelle souveraineté sans liberté ?

Lancement de la BFL – Banque de France Libre

Le Franc Libre : présentation de la série fiduciaire

Le FRANC LIBRE : deux mois plus tard. Point de situation et perspectives

Devenez la Force qui se dressera quand le vent de l'Histoire va souffler

Franc Libre et tournée CSP : point de situation

Résilience et Résistance pour la France]

[Note de Joseph :

Si Alexandre ne se relève pas de ce coup, et puisqu'il n'existe pas d'autres démarches collectives sérieuses pouvant désintégrer le système de contrôle ne serait-ce qu'en France, sachant que la Russie tend à s'enliser en Ukraine dans sa propre démarche, il devient de plus en plus probable qu'aucune solution purement humaine ne permettra de faire tomber le Nouvel Ordre Mondial. Les Résistants devraient donc se préparer mentalement, psychiquement et spirituellement à en baver, à être pourchassés. Ceci semble bien avoir été précisément annoncé par Jean de Patmos, il y a près de 2000 ans.]

Mis en garde par la Banque de France, l'homme âgé de 40 ans a malgré tout poursuivi son projet jusqu'à l'édition de billets il y a quelques semaines. Ces billets de 1000 Francs Libres à l'effigie de Clovis ou de 100 Francs Libre à l'effigie de Napoléon ont décidé la Banque de France à saisir la justice pour infraction au code monétaire et financier. L'homme, suivi par plus de 60.000 personnes sur YouTube, n'a reçu aucun agrément pour émettre une monnaie numérique et encore moins pour battre monnaie.

Au cours de leurs investigations, les enquêteurs ont également découvert que l'ancien candidat aux élections législatives dans le Var aurait utilisé une partie de l'argent versée par les souscripteurs à des fins personnelles. L'homme nie toute tentative d'escroquerie et explique qu'il avait besoin de cet argent pour développer sa monnaie et élargir son réseau de commerçants acceptant le Franc Libre. Des médecins, des coiffeurs ou encore des électriciens auraient ouvert des comptes en Franc Libre. À cette heure, aucun souscripteur ne s'est manifesté auprès de la justice.

Alexandre Juving-Brunet a fait appel de son placement en détention provisoire. La cour d'appel d'Aix-en-Provence devrait se prononcer dans les jours qui viennent.